

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 070-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.204

Déposée le: 22.03.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD) (porte-parole)
Gnägi (Jens, PBD)
Gygax-Böninger (Obersteckholz, PBD)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 983/2018 du 19 septembre 2018
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif: **Rejet**



« Rendez-vous Bundesplatz », c'est aussi le rendez-vous du canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de faire en sorte que le canton de Berne participe financièrement chaque année au spectacle « Rendez-vous Bundesplatz » dans les limites prévues par la législation en vigueur.

Développement :

Rendez-vous nous est donné sur la Bundeplatz depuis sept ans. Et depuis sept ans, six semaines durant, ce magnifique spectacle son et lumière fait la joie de milliers de personnes.

Cet événement bénéficie du soutien de différents partenaires de l'économie et du tourisme et est cofinancé par la Ville de Berne et par la commune bourgeoise, avec une contribution de la Confédération. Le projet a été lancé par Starlight Events et conçu par le collectif d'artistes « Projekttil » avec le soutien technique de « Auviso ».

Cela fait de ce spectacle son et lumière une production 100 % suisse, dont on a pu profiter gratuitement jusqu'à présent, grâce au soutien de partenaires renommés. Le canton de Berne ne figure quant à lui pas parmi ces partenaires, raison pour laquelle le Conseil-exécutif est prié à l'avenir de cofinancer cet événement de manière appropriée, dans les limites prévues par la législation en vigueur. En apportant chaque année une contribution financière, le canton de Berne doit s'engager aux côtés des autres partenaires économiques et touristiques pour que ce spectacle perdure.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage l'avis selon lequel « Rendez-vous Bundesplatz » est une réussite. Depuis 2011, ce spectacle son et lumière attire chaque année, de la mi-octobre à la fin novembre, un grand nombre de visiteurs et visiteuses de la ville et du canton de Berne, et du reste de la Suisse. C'est la société Starlight Events GmbH, basée à Kilchberg, qui en assure l'organisation avec d'autres entreprises spécialisées. La manifestation est financée par la Confédération, la Ville de Berne, Bern Welcome, d'autres organisations, mais aussi et surtout par de généreux sponsors privés.

Le Fonds de loterie a soutenu l'édition de 2012 à la demande de l'association « idéeBern – Vereinigung für Bern » à hauteur de 180 000 francs¹. Les bases légales existantes empêchent le versement de contributions régulières supérieures à ce montant. En vertu de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels du 8 juin 1923 (RS 935.51) et de la loi du 4 mai 1993 sur les loteries (RSB 935.52), seules les organisations d'utilité publique ou de bienfaisance peuvent recevoir des subventions du Fonds de loterie. Les projets des entreprises à but lucratif et des particuliers ne bénéficient pas de ces aides financières.

La loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (RSB 935.211) prévoit, à l'article 2, la possibilité pour le canton d'octroyer des aides financières pour l'organisation de manifestations. Au vu des critères énoncés à l'article 9, ces manifestations doivent contribuer de manière essentielle soit à la création de valeur ajoutée, soit à la promotion du site. Pour bénéficier d'un soutien régulier, elles doivent fournir une contribution essentielle à la création de valeur et avoir des effets publicitaires notables au niveau international. Aucun soutien n'est accordé ni pour les manifestations d'importance régionale ou locale, ni pour les manifestations qui relèvent des tâches ordinaires des destinations.

Une contribution en vertu de la loi du 12 juin 2012 sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC ; RSB 423.11) n'entre pas davantage en ligne de compte, car le projet en question relève en premier lieu du marketing régional. A ce titre, il ne remplit pas les objectifs de la LAEC.

Même si la manifestation « Rendez-vous Bundesplatz » rayonne au-delà du périmètre de la ville, elle ne répond pas aux critères énoncés précédemment. Dans le cadre de la législation en vigueur, il est par conséquent impossible, comme le demandent les motionnaires, de lui accorder une aide financière.

Destinataire

- Grand Conseil

¹ RSB 635/2012 du 2 mai 2012